



Transformation des combles

Par **ledda**, le **13/11/2008** à **18:32**

[citation][[/citation]Je suis copropriétaire dans un immeuble où nous somme 3 copropriétaires. Je possède une partie comble que je souhaiterai aménager en un appartement de 55m2 environ que je cèderai à ma fille. Pour faire cet appartement je suis contrainte de modifier l'aspect extérieur de l'immeuble. A savoir monter une hauteur de 2 m la toiture et mettre 4 fenêtres. Pourriez vous m'indiquer les démarches administratives à faire.rnMerci de votre aide

Par **Marion2**, le **13/11/2008** à **19:01**

Bonjour,rnEn tout premier lieu avoir l'accord des autre copropriétaires en Assemblée Générale.